



PORT OF/DE
BELLEDUNE



BELLEDUNE...*sans limite!*

RAPPORT ANNUEL 2017



TABLE DES MATIÈRES

Comités du conseil d'administration 2017	1
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président-directeur général	3
États financiers condensés – Administration portuaire de Belledune	4
Rapport de la direction	5
Rapport du vérificateur indépendant	6
État condensé des résultats et du résultat global	7
État condensé de la situation financière	8
Notes aux états financiers condensés	10
Faits saillants de 2017	14

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, promenade Shannon
Belledune, Nouveau-Brunswick E8G 2W2 Canada
Tél : 1.506.522.1200
Télec : 1.506.522.0803
info@portofbelledune.ca

www.portdebelledune.ca

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président : Barry Kyle
Président sortant: Greg Riordon
Jean Guy Dubé
Paul Shannon

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente : Alberta Buttimer
Paul Shannon
Greg Riordon
Lucien Sonier

COMITÉ DES FINANCES

Présidente : Alberta Buttimer
Jean Guy Dubé
Danika Keeley
Greg Riordon
Lucien Sonier
Paul Shannon

COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président : Luc Roy
Président sortant: Greg Riordon
Paul Shannon
Danika Keeley
Lucien Sonier

COMITÉ DES DONS

Président : Paul Shannon
Barry Kyle
Luc Roy



*Debout – de gauche à droite : Luc Roy, Paul Shannon, Alberta Buttimer, Greg Riordon, Lucien Sonier
Assis – de gauche à droite : Denis Caron, Barry Kyle, Danika Keeley, Jean Guy Dubé*



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En tant que président du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune (APB), c'est un grand plaisir pour moi de rapporter qu'en 2017, le Port de Belledune a maintenu son objectif d'augmenter la circulation et les recettes tout en misant sur de nouvelles possibilités de croissance. De plus, le Port s'engage à limiter son impact environnemental en respectant rigoureusement tous les règlements et est donc très fier de se joindre à l'Alliance verte, le plus grand programme de certification environnementale volontaire pour l'industrie maritime nord-américaine.

En 2017, le Port de Belledune a encore une fois affiché un bénéfice net, cette fois de 2,685,200 M\$. Grâce à cet excellent rendement financier, le Port continuera de concrétiser sa stratégie cohérente et bien exécutée. Nous avons poursuivi notre parcours déterminé dans le plan d'affaires, et nous avons examiné de nouvelles entreprises commerciales qui pourraient assurer une certaine prospérité et des emplois dans le nord du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier notre équipe de direction dirigée par Denis Caron, président-directeur général. L'équipe a un objectif clair et une stratégie solide et efficace pour la croissance, ce qui contribue à accentuer le dynamisme et la qualité du Port. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres du conseil, M. Lucien Sonier et M. Luc Roy, qui apportent un leadership et une expérience de grande importance au groupe. Dans le même ordre d'idées, je souhaite remercier sincèrement tous les membres, anciens et actuels, pour leurs efforts, leurs conseils et leur soutien continus. Ensemble, nous sommes résolus à opter pour une bonne gouvernance et cette composante est non seulement essentielle, mais profondément ancrée dans notre travail et nos processus.

De plus, nous en devons beaucoup aux opérateurs de terminal et à tous les clients du Port qui font affaire avec nous et à tous les employés qui sont dévoués et qui mettent de nombreux efforts à faire en sorte que le Port connaisse une autre année marquante. C'est avec beaucoup de fierté et d'honneur que nous accueillons de

nouveaux partenariats avec les communautés des Premières Nations; nous apprécions et reconnaissons que le Port de Belledune est situé sur des terres appartenant traditionnellement aux peuples micmacs.

En regardant l'année à venir, nous sommes résolus à satisfaire nos clients, demeurerons au courant des changements et des innovations et continuerons de générer des idées de nouveaux marchés qui poussent les limites du possible.

Je suis persuadé que, grâce à notre équipe proactive, à notre réseau de soutien dynamique et à notre vision stratégique, nous sommes bien positionnés pour consolider notre réussite au cours des prochaines années. Notre objectif pour 2018 est sans équivoque et reste le même – l'année 2018 s'annonce comme une année des plus stimulantes et productives pour le Port de Belledune et la région, et nous en profiterons pour continuer de suivre un cap des plus avantageux pour le Port, pour nos clients, pour les communautés des Premières Nations et pour la population du nord du Nouveau-Brunswick. L'année 2018 marque aussi un moment important pour le Port de Belledune, qui célébrera son 50e anniversaire. Nous nous réjouissons à l'idée de vivre une autre année palpitante de célébrations et de croissance et, puisque mon mandat de président tire à sa fin, je souhaite souligner que c'est pour moi un grand honneur et privilège de représenter cette installation supérieure à réputation internationale en sachant que ce n'est que le début du « *Belledune... sans limite!* » auquel nous continuons de croire.

Barry Kyle
Président du conseil d'administration



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

Quand nous revenons sur cette année incroyable, marquée par des partenariats historiques, une hausse de profit et la planification d'infrastructures, il apparaît clairement que le Port de Belledune est prêt à faire de cette 50^e année d'activité une année mémorable. En 2017, notre équipe est arrivée à maintenir les volumes et recettes du Port, engendrant une augmentation de profit de 14 % par rapport à 2016. Cette année, nous avons également poursuivi la diversification de notre gamme de produits; nous travaillons maintenant avec des clients qui gèrent plus de 24 marchandises différentes. Notre volume et le trafic ont augmenté depuis 2016 et notre gamme de produits continue de se diversifier.

Nous avons toujours positionné cette installation comme un levier de développement, et cette année, nous avons avancé à grands pas vers notre objectif d'être un moteur économique pour la région. Grâce à notre vision de croissance et à une solide stratégie d'investissement et de partenariat, nous avons le potentiel de devenir un chef de file et un élément de motivation pour la prospérité économique de la région. Le Port de Belledune a mis la table pour assurer son succès à long terme.

Nous encourageons la promotion dynamique de nos avantages concurrentiels pour augmenter le volume et le trafic, mais nous le faisons en gardant à l'esprit que le Port de Belledune doit occuper cette terre de façon responsable et respectueuse. Cette année, le Port de Belledune a écrit une page d'histoire. Je suis très fier d'annoncer que les communautés micmaques des environs ont conclu une entente avec le Port dans le but de revitaliser l'économie du Nord du Nouveau-Brunswick en tenant compte des voix de toutes les parties prenantes. Nous prenons notre devoir de consultation au sérieux et cette entente est l'une des premières du genre au Canada. Notre collaboration favorisera l'établissement d'une relation à long terme fondée sur la bonne foi, la transparence et le respect grâce à la participation de tous aux activités liées au Port. Cette entente met en place un protocole de consultation et forge un partenariat pour un développement économique responsable.

Nous savons que la croissance et le succès que nous visons ne peuvent pas arriver du jour au lendemain. Nous reconnaissons plutôt qu'il faut déployer des efforts soutenus à long terme pour obtenir les résultats escomptés. Notre approche consiste à bien comprendre les besoins de nos locataires et les possibilités et synergies qui se présentent dans les secteurs clés. Cette approche, doublée d'une saine gestion financière,

nous a permis et continue de nous permettre de trouver les bonnes solutions pour obtenir des résultats constants et durables. Nous remercions tous les échelons du gouvernement, nos exploitants de terminal et nos clients. Votre coopération, votre soutien et votre confiance envers notre administration sont sincèrement appréciés.

Nous menons aussi nos activités en sachant que nous faisons partie intégrante du tissu social du Nord du Nouveau-Brunswick. Nos investissements ne contribuent pas seulement à la croissance et à la rentabilité du Port. Nous sommes en position pour élever le niveau et la qualité de vie des collectivités qui nous entourent. Pour ce faire, nous continuons chaque année d'investir 5 % de notre profit net dans les collectivités avoisinantes par l'intermédiaire de dons et de commandites. Cette politique fait partie de l'ADN du Port et je suis fier de dire que depuis 2007, nous avons redonné plus de 950 000 \$ à la région.

Le présent rapport annuel fait état de plusieurs autres objectifs clés que nous avons poursuivis en cours d'année. Tout ce travail n'aurait pu être accompli sans le soutien constant de notre dévoué conseil d'administration. Nous avons aussi la chance d'être soutenus par nos partenaires, Glencore Canada-Brunswick Smelter, Énergie NB et Arrimage de l'Est du Canada. Je suis reconnaissant de leurs efforts continuels pour répondre à nos besoins et à ceux de nos clients. Enfin, j'aimerais exprimer ma gratitude à tous nos employés dont les réalisations sont à la base de tout ce qu'a accompli le Port de Belledune au cours de l'année.

À la veille de notre 50^e anniversaire, je crois pouvoir affirmer que 2017 a été l'une de nos années les plus fructueuses jusqu'ici, mais je crois également que le meilleur reste à venir. J'attends 2018 avec impatience pour la célébration de nos 50 ans : Belledune... sans limite!

Veillez visiter notre site Web au www.portofbelledune.ca pour découvrir les différentes activités amusantes qui auront lieu tout au long de l'année pour célébrer et souligner la contribution de nos exploitants de terminal, des collectivités avoisinantes et de nos clients. Demeurez à l'affût!

Denis Caron
Président-directeur général



ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE LE 31 DÉCEMBRE 2017



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers condensés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournies à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers.

Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité de vérification a été nommé afin de

superviser, au nom du Conseil d'administration, le processus de la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de vérification examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes. Le Comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité de vérification.

Le Comité de vérification a également la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

27 mars 2018



Alberta Buttimer, CPA, CA
Présidente du comité de vérification



Denis D. Caron
Président-directeur général

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

Les états financiers condensés ci-joints, qui comprennent l'état condensé de la situation financière au 31 décembre 2017 et l'état condensé des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé à cette date, sont tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune au 31 décembre 2017. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 27 mars 2018.

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes internationales d'information financière utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune. La lecture des états financiers condensés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation des états financiers condensés dans le but de fournir une vue d'ensemble de la situation financière et des ressources de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers condensés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA 810) «*Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*».

Opinion

À notre avis, les états financiers condensés tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 constituent un résumé fidèle de ces états financiers sur la base décrite ci-dessus.



Comptables professionnels agréés

Bathurst, Nouveau-Brunswick

27 mars 2018

ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

07

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017	2016
Revenus		
Services portuaires	2 135 680 \$	2 159 237 \$
Revenus de location	6 276 670	6 173 181
Expédition et autres services	2 545	2 619
	8 414 895	8 335 037
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	958 392	1 021 791
Entretien et réparations	553 020	623 808
Honoraires professionnels et frais de consultation	1 110 798	1 151 894
Amortissement	1 863 365	1 849 563
Frais sur les revenus bruts (Note 7)	172 623	170 375
Autres dépenses d'exploitation	849 661	829 154
	5 507 859	5 646 585
Bénéfice avant frais d'intérêts et revenus de placement	2 907 036	2 688 452
Frais d'intérêts et revenus de placement		
Frais d'intérêts	(431 076)	(608 114)
Revenus de placement	216 240	183,712
	(214 836)	(424 402)
Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global	2 692 200	2 264 050
Autre élément du résultat global		
(Perte) gain actuariel(le) sur régime à prestations définies	(7 000)	95 000
Total du bénéfice net et du résultat global	2 685 200 \$	2 359 050 \$

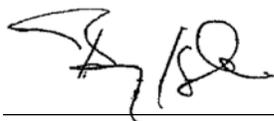
Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2017	2016
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	12 983 377 \$	12 350 272 \$
Dépôt (Note 3)	3 840 000	3 820 000
Comptes clients	423 177	421 491
Charges payées d'avance	168 660	96 447
Effet à recevoir échéant à moins d'un an	10 446	34 609
	17 425 660	16 722 819
Actif à long terme		
Effet à recevoir	-	11 555
Actif au titre de prestations constituées	152 000	152 000
Certificat de revenu de placement garanti	2 500 000	-
Immobilisations corporelles (Note 4)	54 331 614	55 735 723
Autre actif	58 297	86,024
Total des actifs	74 467 571 \$	72 708 121 \$
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	969 115 \$	942 721 \$
Dettes à long terme échéant à moins d'un an (Note 6)	1 003 640	982 017
	1 972 755	1 924 738
Passif à long terme		
Avantages sociaux futurs	136 219	212 244
Dettes à long terme (Note 6)	16 549 905	17 467 647
Revenu différé (Note 3)	3 840 000	3 820 000
	22 498 879	23 424 629
Capitaux propres		
Surplus d'apport	22 278 564	22 278 564
Autre élément du résultat global	128 000	135 000
Surplus	29 562 128	26 869 928
Total des capitaux propres	51 968 692	49 283 492
Total des passifs et capitaux propres	74 467 571 \$	72 708 121 \$

Engagements (Note 7)

Au nom du conseil d'administration



Président du conseil



Président-directeur général



Présidente du comité de vérification

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, rue Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Dragage	40 ans
Installations de mouillage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces	10, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéfices dans les autres revenus ou autres dépenses. Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont estimés par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts, et sont payés par l'Administration chaque année à la date d'échéance indiquée. Les frais sont passés en charges dans les états financiers de l'exercice en cours sur la base des montants facturés à l'Administration.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

Prestations de retraite

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuaire indépendant en utilisant la méthode des bénéfices projetés au prorata du service.

L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux de salaires anticipés. Le facteur d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période de temps pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

3. DÉPÔT

L'Administration a reçu des dépôts liés à une transaction potentielle future que l'Administration prévoit l'achèvement durant l'exercice 2019. En conséquence du dépôt, le revenu différé du même montant a été comptabilisé.

4. IMMOBILISATIONS		2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	16 880 846 \$	- \$	16 880 846 \$
Dragage	10 258 466	4 797 138	5 461 328
Installations de mouillage	35 197 604	16 965 970	18 231 634
Immeubles	14 650 172	3 953 245	10 696 927
Services public	6 716 898	4 884 034	1 832 864
Routes et surfaces	3 790 944	3 227 668	563 276
Machinerie et équipement	893 634	698 366	195 268
Mobilier et matériel de bureau	234 270	202 238	32 032
Projets de construction en cours	437 439	-	437 439
	<u>89 060 273 \$</u>	<u>34 728 659 \$</u>	<u>54 331 614 \$</u>

5. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Approximativement 49 % (2016 – 49 %) des revenus de location de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick.

Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick prend fin le 31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.

6. DETTE À LONG TERME

Emprunts bancaires portant intérêt à 2,18 %, remboursable en versements trimestriels égaux de 81 957 \$ et 28 750 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2021.

15 360 308 \$ 16 342 285

APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit :

niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$;

niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$;

niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$.

2 780 000 \$ 2 780 000

Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur l'hypothèse que l'Administration aura un niveau d'occupation plus élevé que 50 % après 2019, utilisant un taux d'actualisation de 3 %.

(586 763) (672 621)

17 553 545 18 449 664

Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année

1 003 640 982 017

16 549 905 \$ 17 467 647 \$

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit:

2018	1 003 640 \$
2019	1 345 739
2020	1 147 526
2021	1 170 689
2022	1 195 013

7. ENGAGEMENTS**Frais reliés au revenu brut**

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

Faits saillants de 2017



Depuis 2017, plus de **24 marchandises différentes** sont traitées au Port de Belledune. Le Port a non seulement diversifié sa clientèle, mais il est aussi devenu l'un des ports de cargaison en vrac les plus diversifiés de l'Est du Canada.

L'Administration portuaire de Belledune a écrit une page d'histoire de concert avec les **collectivités micmaques avoisinantes** en signant une lettre d'intention jetant les bases pour un protocole. La lettre d'intention et le protocole représentent d'importants jalons franchis dans le cadre de notre relation, de notre engagement à travailler ensemble et de notre partenariat pour le développement économique responsable.

PORT OF/DE
BELLEDUNE



Miǵmaw'e'l Tplu'taqnn

pabineau
FIRST NATION



UGPI'GANJIG
EEL RIVER BAR FIRST NATION



Le Port de Belledune est **ancré dans la communauté** et a fait don de plus de 950 000 \$ dans la région depuis 2007.